« Challenge piste CITA DI BIGUGLIA 2022 »

RÈGLEMENT DES COURSES de mars à juin

ARTICLE 1. ORGANISATION

L'épreuve « LES SAMEDIS CYCLISTES » inscrite au calendrier régional FSGT Corse de cyclisme sur route est organisée par l'Étoile Cycliste Bastia Biguglia zac Luccianella Bat U PINU A1 20600 FURIANI sous les règlements de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail. Elle se disputera les samedis 12 mars, 7mai, 11 et 25 juin 2022.

ARTICLE 2. TYPE D'EPREUVE

Les épreuves sont réservées **école de cyclisme, minimes, cadets ; juniors ; espoirs ; seniors ; vétérans ; super-vétérans ; anciens et féminines** fsgt et pass cyclisme, pass cyclisme open, 3e cat et 2^e cat ffc ayant moins de 200 points au classement national 2020 L'épreuve est classée régionale.

ARTICLE 3. PARTICIPATION

L'épreuve est ouverte aux licenciés FSGT, FFC et aux non licenciés (sur présentation d'un certificat médical autorisant la pratique du cyclisme en compétition, en cours de validité). Pour les doubles licenciés FSGT/FFC, cette épreuve est prise en compte dans le calcul du quota requis pour pouvoir participer au championnat régional route FSGT

ARTICLE 4. INSCRIPTION & PERMANENCE

Les préinscriptions se font sur www .krono-corsica.fr, l'engagement est de 8€ pour les FSGT, 18 € Pour les FFC, pour les non licenciés et licenciés d'autres fédérations.

Pour les catégories moustique a minime, gratuit pour fsgt, 4€ Pour les FFC, pour les non licenciés et licenciés d'autres fédérations

Le cas échéant, une majoration de 5 euros sera appliquée pour les engagements sur place. La permanence de départ se tiendra les samedis 1H30 AVANT LES COURSES sur la piste de Biguglia. La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes et les coureurs, se fait sur présentation de la licence (certificat médical pour les non licenciés) à la permanence. En l'absence de licence (ou de certificat médical), le concurrent concerné ne sera pas autorisé à participer. Les coureurs licenciés devront courir avec une tenue ou apparait le nom ou le logo de leur club.

L'organisateur fournira 1 dossard unique aux coureurs, celui-ci devra être positionné côté GAUCHE. Tout découpage ou pliage est formellement interdit et sera sanctionné.

COVID19 a adapter selon les prerogatives national ou prefectoral.

- -PASS VACCINAL OBLIGATOIRE POUR LES COUREURS
- -DOSSARD A USAGE UNIQUE, RESPECT DU COULOIR ET DES 1M DE DISTANCIATION OBLIGATOIRE A LA TABLE DES DOSSARDS
- REMISE DES COUPES LE 26 JUIN
- INTERDICTIONS AUX EMBRASSADES ET SERRAGES DE MAINS

ARTICLE 5. EMARGEMENT: Pas d'émargements (covid19).

ARTICLE 6. PROGRAMME DES EPREUVES

« Challenge piste CITA DI BIGUGLIA 2022 »

Course Eliminatoire, cadets, féminines, juniors, espoirs, séniors, vétérans, super-vétérans, anciens

- Course école de cyclisme de moustic à benjamins de 2 à 15 tours
- Course Minimes, féminines, anciens 5em cat. 40mn et 3t
- -Course scratch cadets, juniors, espoirs, séniors, vétérans, super-vétérans, anciens 1H et 3Tours

COURSE LIMITEE A 40 COUREURS PAR COURSE

ARTICLE 7. HORAIRES DES COURSES

12 MARS 14H à 18H / 7 MAI, 11 et 25 JUIN DE 18H à 23H

ARTICLE 8. MODALITES DE RAVITAILLEMENT ET INCIDENTS DANS LES DERNIERS KILOMETRES

Les coureurs ne pourront pas recevoir de ravitaillement et ne devront jeter aucun objet sur la piste sous peine de disqualification.

Pour tout incident technique les coureurs réintégreront leur place et ne devront pas de tour.

ARTICLE 9. DELAIS D'ARRIVEE

A partir de 2 tours perdus, le coureur pourra terminer l'épreuve mais ne devra ni gêner l'évolution des autres concurrents ni prendre part aux sprints.

Tout coureur abandonnant ou mis hors course devra retirer son dossard.

ARTICLE 10. CLASSEMENTS ET PRIX

Eliminatoire classement à chaque course

Nomenclatures points course scratch:

- 1^{er} / 30 pts, 2em / 25pts, 3em /20pts, 4em /18pts, 17pts jusqu'à 5pts ,3pts pour abandon ,0 pts non partants

Les classements seront établis et affichés dans les plus brefs délais, la remise des prix se fera le 25 JUIN 2022

ARTICLE 11. ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de la FFC/FSGT s'applique intégralement à la présente épreuve.

ARTICLE 12. PROTOCOLE

- -Podium à chaque course pour l'école de cyclisme
- Scratch le 25 juin 2022

Les coureurs suivants doivent se présenter au protocole le 25 juin 2022 :

- Les trois premiers du scratch et le premier de chaque catégorie.

« Challenge piste CITA DI BIGUGLIA 2022 »

-Tous les coureurs lauréats devront obligatoirement se présenter à la cérémonie protocolaire en tenue de course.

Pour les licenciés, tout concurrent non porteur de la tenue de son club se verra refuser l'accès au podium.

- Tout coureur absent lors de la cérémonie protocolaire perdra le bénéfice de ses prix.

En application des règlements FSGT seuls les commissaires désignés seront responsables du dit règlement. Ils pourront délibérer à huis clos, prononcer des pénalités et amendes jusqu'à y compris la mise hors course.